

SAINT-LOUIS AGGLOMERATION

Délibération du Conseil de Communauté

Extrait du registre des délibérations du Conseil de Communauté

Membres élus : 78
Membres en fonction : 78
Membres présents : 52
Membres absents : 26
Procurations : 13

Séance du 1^{er} octobre 2025
L'an deux-mille-vingt-cinq, le mercredi 1^{er} du
mois d'octobre à 18 h 00, le Conseil de
Communauté, légalement convoqué, s'est
réuni au Centre de Secours Principal des Trois
Frontières, sous la Présidence de M. Jean-Marc
Deichtmann, Président de Saint-Louis
Agglomération

Date de convocation : 25/09/2025
Date de transmission : 07/10/2025
Date de mise en ligne : 08/10/2025

Présents :

M. ADRIAN Daniel, Mme BACH Céline, M. BACHMANN Florian, M. BAUMLIN Christian, M. BOHLY Dominique, M. CAPON Patrick, M. DEICHTMANN Jean-Marc, M. DELMOND Max, Mme DINTEN Françoise, M. ECKES Raymond, M. FERON Jules, Mme FRANCOIS Christine, M. FUCHS Gilbert, M. GASSER Lucien, Mme GERTEIS Stéphanie, M. GINDER Philippe, M. JUCHS Bernard, M. KASTLER André, Mme KIBLER-KRAUSS Sabine, Mme KUNTZ Valérie, M. LATSCHA Gaston, M. LITZLER Thierry, M. MILINTENDA Carmelo, M. MULLER Jean-Luc, M. MUNCH Paul-Bernard, Mme MUTH Sandra, M. OTMANE Rémy, M. PFENDLER Pierre, M. PISARONI Gabriel, Mme RAMASSAMY-BELLAMY Thurianna, M. RIBSTEIN André, Mme RINQUEBACH Ariane, M. RODDE Stéphane, M. ROUDAIRE Joël, M. SCHACHER Francis, M. SCHICCA Daniel, M. SCHICKLIN Julien, Mme SCHMIDIGER Pascale, Mme SCHMITT-MEYER Sandrine, M. SCHMITTER Bernard, Mme SFEIR Lola, M. SIBOLD Clément, M. STRIBY Patrick, M. STRICH Vincent, Mme TCHEKOUTIO-TAISNE Aline, Mme TRENDEL Isabelle, M. UEBERSCHLAG André, Mme WILLER Christèle, M. WOLGENSINGER André, Mme ZAKRZEWSKI Valérie, M. ZELLER Thomas, M. ZINNIGER Roger

Absents excusés :

Mme CAZES Hélène, Mme CHAPPEL Josiane (pouvoir à M. LATSCHA Gaston), Mme CHOQUET Sylvie (pouvoir à M. BACHMANN Florian), Mme FERRANDEZ Françoise, M. FUCHS Serge (pouvoir à M. RIBSTEIN André), M. GABRIEL Guillaume, Mme GANGLOFF Karin, M. GISSY Bertrand (pouvoir à M. SCHMITTER Bernard), Mme HELGEN Sandrine, M. KAHRIC Franck, M. KANNENGIESER Bernard (pouvoir à Mme RINQUEBACH Ariane), M. KERN Gérard (pouvoir à M. ZELLER Thomas), M. KNIBIELY Philippe (pouvoir à Mme GERTEIS Stéphanie), Mme LEFEBVRE Martine (pouvoir à Mme SCHMITT-MEYER Sandrine), M. MARTIN Anthony, M. MEYER Jean-Paul (pouvoir à M. GASSER Lucien), M. MULLER Hubert, M. PILLERI Angelo, Mme ROSSE Christiane (pouvoir à Mme BACH Céline), M. SAVARY Nicolas (pouvoir à M. PISARONI Gabriel), Mme SORET VACHET-VALAZ Rachel, Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne (pouvoir à Mme SFEIR Lola), M. TSCHAMBER Yves, M. TURRI Pascal, M. WIEDERKEHR Denis, Mme WOGENSTAHL Nadine (pouvoir à M. LITZLER Thierry)

Secrétaire de séance :

Mme SCHMIDIGER Pascale

26^{ème} QUESTION

Projet 3Land - Avenant à la Convention de planification trinationale 2022-2025 pour 2026-2028 et participation financière de Saint-Louis Agglomération (DELIBERATION n°2025-163)

L'Eurodistrict Trinationale de Bâle (ETB), chargé de la coordination du projet 3Land, propose aux partenaires du projet un avenant à la convention de planification trinationale 2022-2025 pour la période 2026-2028, ayant pour objet de :

- prolonger de trois ans, soit de 2026 à 2028, la durée de validité et les effets de la convention de planification trinationale en cours, notamment le financement de la coordination du projet 3Land au sein de l'ETB (1 ETP 100%) ;
- définir le programme de travail sur la période 2026-2028 (en parallèle des études prévues dans le cadre du projet INTERREG en cours de préparation).

Le programme de travail proposé dans l'avenant permettra :

- De mener des études complémentaires portant sur le concept de desserte du 3Land et du pont sur le Rhin ;
- De finaliser l'actualisation du concept urbain 3Land, dont une première partie est cofinancée par le programme européen « Resilient borders » ;
- De poursuivre les échanges d'expériences en matière d'adaptation au changement climatique ;
- De préparer des actions de communication et de lobbying pour promouvoir les résultats des études en cours et définies par le programme de travail.

Dans le cadre de cet avenant, le cofinancement du projet 3Land pour la période 2026 à 2028 s'élève à 519 170 €, répartis entre les 3 pays, suivant la clé de répartition suivante : 50% pour la partie suisse, 25% pour la partie allemande et 25% pour la partie française, soit :

- 171 300 € en 2026, dont 13 180 € pour Saint-Louis Agglomération ;
- 175 520 € en 2027, dont 13 615 € pour Saint-Louis Agglomération ;
- 172 350 € en 2028, dont 13 290 € pour Saint-Louis Agglomération.

Le cofinancement de la partie française est réparti entre Saint-Louis Agglomération, la commune de Huningue et la Collectivité européenne d'Alsace.

Il est ainsi proposé au Conseil de Communauté :

- d'approuver les modalités de l'avenant à la Convention de planification trinationale 2022-2025 pour 2026-2028, tel que ci-annexé ;
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer ledit avenant, ainsi que tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Après délibération, le Conseil de Communauté

- approuve à l'unanimité ces propositions.

La Secrétaire de séance,

Pascale SCHMIDIGER

Pour extrait conforme,
Saint-Louis, le 03 octobre 2025

Le Président,

Jean-Marc DEICHTMANN

